



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique principal

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR COURRIEL

Le 26 mars 2024

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Rapport mensuel sur le calcul détaillé du coût des services de fourniture de gaz naturel et de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission projeté – Avril 2024
Notre dossier : 312-00959

Chère consœur,

Veuillez trouver ci-joint une copie du rapport mentionné en objet pour le mois d'avril 2024. Le prix de fourniture pour le mois de mars 2024 est établi à 2,42 \$/GJ. Le prix du service de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) projeté pour le trimestre du 1^{er} avril 2024 au 30 juin 2024 est de 7,893 ¢/m³.

Énergir soumet une version confidentielle du rapport mensuel où les annexes 2 et 3 contiennent les informations relatives aux achats responsables de gaz naturel ainsi qu'une version caviardée pour fins de publication sur le site web de la Régie.

Par ailleurs, conformément à la décision D-2008-083, Énergir joint à la présente le document explicatif, mis à jour à chaque début d'année, qui détaille le mode de calcul mensuel du prix des services de fourniture et du SPEDE. L'exemple utilisé dans ce document explicatif est tiré du rapport mensuel déposé sur le prix approuvé du 1^{er} mars 2023.

Auriez-vous l'amabilité de nous faire parvenir tout commentaire au plus tard le jeudi 28 mars 2024, avant 15 h?

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/mb

p. j.